

Info Confrançon

Bulletin #54

Décembre 2021



Jean Paul BUELLET,
maire #

Mairie

1, place de la mairie
01310 Confrançon
04 74 30 27 38
mairie@confrancon.fr
www.confrancon.fr

Horaires d'ouvertures
adaptés : uniquement sur
rendez-vous, le standard est
joignable toute la semaine
aux horaires habituels.

La convivialité retrouvée !

Peut-on être aussi affirmatif ? L'année fut encore compliquée pour l'ensemble des structures organisatrices de rassemblements : sur notre commune, le banquet des conscrits n'a pas pu se dérouler, la fête patronale a dû être déplacée, certaines manifestations ont été aménagées, tout cela afin de garantir les gestes barrières mis en place pour protéger la population.

Au cours de ces derniers mois, nous avons retrouvé un semblant de vie « presque normale ».

Au niveau communal, des moments conviviaux ont repris. Le banquet du CCAS a regroupé plus d'une cinquantaine de nos chères têtes blanches, toutes très heureuses de se retrouver autour d'un bon repas. Avec son feu d'artifice, la fête patronale des 16 et 17 octobre a également contribué aux échanges entre habitants. Plus récemment, l'hommage à nos anciens combattants a été l'occasion de nous réunir et de partager autour d'un verre, toutes générations confondues. J'ai été ravi de vivre ces moments de joie retrouvée.

Pour moi, la convivialité n'est pas uniquement liée au partage d'une collation ou d'un repas, c'est s'impliquer dans la vie de son village par le biais d'associations, faire part de ses idées et envies, agir localement et collectivement. C'est aussi communiquer avec ses voisins, mieux les connaître et les comprendre, parfois échanger des pratiques et des coups de main et par là même éviter tous conflits de voisinage.

La convivialité est un baromètre qui mesure la santé de nos relations. Si manger, parler, échanger, agir tous ensemble semblent aller de soi pour la majorité d'entre nous, la crise sanitaire nous a éloignés de cette vraie vie sociale. Des modes de communications plus virtuels ou distanciels ont émergé, avec certes quelques avantages mais également des désagréments.

Aujourd'hui, prenons le temps de vivre, prenons soin les uns des autres, faisons l'effort de nous rapprocher et d'améliorer le « vivre ensemble ». Commençons dès à présent en nous retrouvant à la salle des fêtes le samedi 22 janvier 2022 pour les traditionnels vœux du Maire.

Bonne fin d'année à toutes et tous.

La fête des Foulées

La journée des Foulées a adopté un caractère particulier cette année, tout d'abord car il n'y a pas eu de course - trop compliquée à organiser avec les consignes de sécurité à appliquer consécutivement à la crise sanitaire - puis par sa transformation en fête patronale.

Après les annulations de la vogue de juin et du banquet des classes de février, l'ambiance de fête a retrouvé une place dans l'agenda de la commune sous l'impulsion de la municipalité. Les forains ont déployé leurs manèges pour le week-end. Les élus ont voté à l'unanimité le tir d'un feu d'artifice, afin de motiver les habitants à sortir de chez eux, les soirées d'octobre n'étant pas toujours propices à la fête en plein air.

Pour la réussite de l'opération, les associations ont su se mobiliser, le comité des Foulées et Planète Tennis ont organisé une randonnée pédestre et la tenue d'un buffet buvette, avec la participation de Loisirs et culture, la Gym à Confrançon, Copain-Co-



pine et le Sou des écoles, tandis que la chasse était à la manœuvre pour le montage et démontage du chapiteau. Les conscrits ont bien voulu prendre en charge l'animation du dimanche en organisant un concours de pétanque qui a réuni une cinquantaine de doublettes. Les autres associations ont participé par le biais de prêt de matériel.

Le bilan est plus que positif. De nombreux habitants se sont retrouvés sur

la place du Bourg pour admirer un magnifique feu d'artifice. Auparavant 105 marcheurs avaient foulé charrières et chemins communaux, tandis que les manèges ont fonctionné jusque tard dans la nuit...

Tous les éléments sont réunis pour faire revivre une association organisatrice de fêtes sur la commune.

Jean-Paul BUELLET,
maire #

Les anciens se sont retrouvés !

En ce 19 septembre 2021, 52 personnes avaient répondu présentes à l'invitation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) afin de partager le traditionnel repas de fin d'année.

En 2020, en raison de la pandémie, il n'avait pas été possible d'organiser cette manifestation, aussi cette journée a été très appréciée.

Ce repas était 100 % local : tapio-ca maison, terrine de saumon de Maxime PERDRIX, boucher traiteur à Polliat résidant à Confrançon, émincé de pintade provenant de l'élevage de Valérie et Didier FAUSSURIER et cuisiné par Cathy PITRE, fromage blanc d'Étrez et enfin le dessert préparé par

le bar-restaurant « La Tablee » du Logis Neuf.

Au cours de l'après-midi, trois couples dont l'un de Confrançon se sont livrés à une démonstration de tango argentin et ont proposé une initiation aux plus téméraires !

C'est une journée particulièrement réussie qui s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur.

Nous espérons nous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour partager ces moments de convivialité.

Régine BUET,
conseillère municipal
et membre du CCAS #



Bar éphémère

Du lundi 14 au dimanche 20 juin, le bar éphémère a ouvert ses portes devant la salle des fêtes du village. Tout au long de cette semaine, bon nombre de bénévoles se sont relayés du matin au soir pour servir des clients, tous les jours un peu plus nombreux et permettant ainsi à la commune de conserver sa Licence IV. Le bénéfice a été versé au Comité de fleurissement.

Après une période de restriction due à la crise sanitaire, cette semaine fut l'occasion de se retrouver et de passer un moment convivial autour d'un verre au cœur de notre commune.

Un grand merci à tous et particulièrement à Rossano CICERALE qui a rendu possible ce bar éphémère.

Cyrille DUPUIT, conseiller municipal #



Travaux cimetière

La première tranche de travaux est enfin terminée, le cimetière a retrouvé sa tranquillité après la Toussaint.

Des problèmes de météo en juillet puis d'approvisionnement en matière première et pour terminer des soucis de matériel ont prolongé le chantier qui devait prendre fin en septembre.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des ajustements ont été effectués : la découverte d'un mur en pierre que les élus ont trouvé intéressant de garder en l'état a engendré des demandes de devis complémentaires, la modification d'un portillon en portail pour faciliter l'entrée des véhicules, le renforcement de l'assainissement afin de préserver au maximum les fondations du mur.

Avec cette première phase de chantier, ce ne sont pas moins de 105 mètres linéaires de mur qui ont été détruits avant reconstruction, 230 mètres linéaires de tuiles de couverture remplacées, une tombe déplacée, quelques stèles déposées ou consolidées pour éviter leur chute. Les fondations des nouveaux murs ont dû être décalées, la proximité avec certaines tombes n'ayant pas



permis d'ériger la nouvelle construction en lieu et place de l'existante. Les travaux ont été réalisés dans le respect des sépultures et des familles. Malgré la vigilance et le sérieux de l'entreprise, quelques dégâts collatéraux ont malheureusement entaché le chantier, mais tout cela reste à la marge, nous prions les familles de bien vouloir nous en excuser.

La fabrication du portail est en cours, il devrait être posé au printemps. La reprise des joints du mur en pierre sera également effectuée après l'hi-

ver. L'enveloppe budgétaire allouée à cette première tranche dépassera alors légèrement les 100 000 €.

Les élus travaillent dès à présent sur la deuxième phase qui consistera au traitement des allées intérieures et du futur parking situé à l'Ouest du cimetière.

Jean-Paul BUELLET,
maire #

Signalétique des bâtiments communaux

Il ne vous aura pas échappé que des écritaux signalant les bâtiments communaux ont fleuri ces derniers mois. Mairie - Bibliothèque - Ecole - Garderie - Restaurant scolaire, ils sont l'œuvre de Yves ARBEZ et ont été financés par le Comité de fleurissement. Nous les remercions pour ces réalisations qui lient l'utile à l'agréable.

Jean-Luc FROMONT,
conseiller municipal #



Cérémonie du 11 novembre

Après le huis clos de 2020, le défilé 2021 a offert un long cortège où se côtoyaient anciens combattants, enfants accompagnés de leurs parents, conscrits, habitants, pompiers de la caserne des 3 logis et membres du conseil municipal, au rythme impulsé par la fanfare de St Didier d'Aussiat. A l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié à l'invitation de Jean-Paul BUELLET et de la municipalité.

Jean-Luc FROMONT,
conseiller municipal #



Enfin le retour au jeu au gymnase Robert Busnel !

Après deux ans de crise sanitaire avec toutes les mesures imposées, nous retrouvons la balle orange pour le plus grand plaisir des dirigeants, des bénévoles et surtout des joueurs.

Damien, le salarié et entraîneur du club est parti pour de nouveaux horizons. Ce sont donc les bénévoles fortement investis et mobilisés qui assurent l'entraînement des jeunes cette saison. Les entraînements ont lieu au gymnase Robert Busnel à Confrançon ainsi qu'au gymnase de Vonnas, lundi et mercredi pour les équipes jeunes, vendredi pour les équipes seniors. Les rencontres de championnat ont lieu samedi et dimanche matin pour les matchs à domicile. Nous serons ravis de vous accueillir, munis d'un pass sanitaire, pour encourager nos équipes.



Le bureau de l'AS Confrançon est à la recherche de bénévoles souhaitant s'investir au sein du club : entraîneur et/ou coach, membre du bureau, aide

durant les manifestations, sponsors...

Erika MARTIN et Julie DUCLOS,
co-présidentes de l'association #

Ecole de foot du FCCCSMSD

Le FCCCSMSD présente son nouveau responsable de l'école de foot : Jérémy PAUBEL.

Agé de 24 ans, Jérémy a fait ses classes au sein de notre club, puis a joué de 14 à 17 ans à Essor Bresse Saône pour revenir en 2017 jouer en sénior dans son club formateur. Il a déjà encadré des équipes U9, U11 et U13 et suivi les formations module U9 et U11 dispensées par le district. Sa pédagogie et sa bienveillance lui donnent du crédit auprès des enfants. Il prépare et anime les séances d'entraînement, gère la catégorie U11 et encadre conjointement l'équipe féminine. Il conseille et accompagne les jeunes éducateurs.

Aujourd'hui, quelques 60 enfants âgés de 5 à 11 ans foulent la pelouse



pour pratiquer le football au sein du club.

Jean Philippe DESMURS,
président #

Le Club des retraités

Après 18 mois d'arrêt suite à la crise sanitaire, le Club a rouvert ses portes. À compter de janvier 2022, nous nous retrouverons les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis du mois ainsi que pour 2 repas (juin et décembre). Nous ne pourrons pas reprogrammer de concours de belote par manque d'effectifs au sein du bureau du Club ; c'est la raison pour laquelle je lance un appel aux chers retraités qui veulent soit s'investir au bureau, soit être tout simplement membre du Club. Merci de contacter Marc CHAPATON au 04 74 30 21 90.

Venez nombreux, nous vous attendons !

Marc CHAPATON, président #

Bouge à Conf'

Vous avez plus de 16 ans et vous souhaitez vous dépenser dans une ambiance conviviale à Confrançon : rejoignez-nous au sein des différentes activités sportives !

Martine MATHY,
présidente #

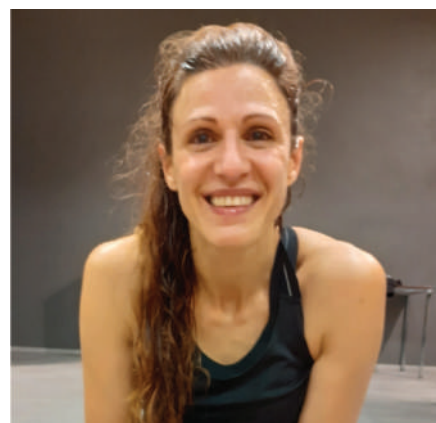
- FITNESS mardi 20h à 21h à la Salle des fêtes
- SPORT LOISIR au gymnase :
 - Badminton mercredi de 18h à 20h
 - Sport Collectif (volley, basket, hand, foot...) mercredi de 20h à 22h
- GYM DOUCE jeudi de 15h45 à 16h45 à la Salle des fêtes
- FITDANCE jeudi de 20h à 21h à la Salle des fêtes.



Marie-Claude
Gym douce



JB
Fitness



Sandra
Fitdance

Bibliothèque

La bibliothèque accompagne les petits lecteurs étape par étape :

- livre de naissance distribué chaque année
- participation aux Prix Graines de Lecteurs, en collaboration avec les écoles
- accueil des classes
- bacs de livres mis à disposition des élèves
- histoires racontées par une intervenante de la médiathèque de Montrevel.

Cet article est dédié à notre collègue et ami Serge PUTIN, décédé le 11 octobre. Il était un membre actif, impliqué et très apprécié au sein de notre association.

Annie CONVERT,
présidente #



Ami-mots

Le Club de SCRABBLE de Confrançon fonctionne le mardi après-midi, dans une ambiance sympathique, avec des personnes venant de différentes communes.

Le bureau envisage d'animer une seconde séance en fin de journée ou début de soirée, le jour et l'heure étant à déterminer suivant les demandes.

Merci de nous contacter au plus tôt si vous êtes intéressé au 06 75 81 96 67 ou jacqueline.bardet01@orange.fr.

Jacqueline BARDET, présidente #

Les conscrits sont de retour !

Cette année, les conscrits reviennent pour perpétuer la tradition. L'an dernier, les confrançonnais(es) n'ont malheureusement pas pu prendre part à leur cher banquet. Mais cette année les jeunes de 2002, 2003 et 2004 peuvent à nouveau fouler les rues de notre village avec leur charrette, leurs drapeaux, leurs sifflets, leurs masques et leurs pass sanitaires, afin de partager des moments de convivialité avec les habitants. Ils espèrent pouvoir vous retrouver le 20 février pour le banquet et célébrer les classes en 2 et 7. Ce week-end de fête débutera par la messe des conscrits, puis les photos des classes où sont également conviés les enfants âgés de 10 et 15 ans, suivront l'apéritif et le repas. Les conscrits sont vraiment ravis de pouvoir à nouveau vous accueillir.



Le lendemain, ils convient tous les habitants aux matefaims concoctés par leurs soins afin de partager un moment festif à la salle des fêtes de Confrançon à partir de 18h.

Les conscrits vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022 !

les conscrits #

Il faut sauver la garderie !

Comme vous le savez, l'association COPAIN COPINE est gérée par un bureau constitué de parents bénévoles. Lors de notre assemblée générale, nous avons encore pu constater que très peu de familles étaient présentes (8 sur 100). Je lance donc un appel aux familles adhérentes à COPAIN COPINE pour notre prochaine assemblée générale car nous aurons vraiment besoin de volontaires pour entrer dans le bureau. Dans les deux prochaines années, des départs sont prévus dont la présidente. Faute de bénévoles, malheureusement, l'association cessera d'exister, ce qui signifie la fin de la garderie périscolaire et du centre de loisirs.



Manifestez-vous auprès de Marie-Laure, un membre du bureau ou lors de notre assemblée générale pour venir nous aider et pouvoir pérenniser cette association. Bonne nouvelle tout de même, l'aide aux devoirs est de nouveau opérationnelle. Nous remercions vivement

l'équipe de bénévoles, que Valérie DESMURS est venue renforcer.

Un grand merci également à l'équipe d'animation pour le travail fourni tout au long de l'année.

Belle année 2022 !

Nathalie JOLY, présidente #

Sou des écoles

Kézako le Sou des écoles ? C'est une association de loi 1901 composée de parents bénévoles, qui a pour but d'aider et d'assurer le prolongement et l'action de l'école publique. Comment ? par le biais d'activités diverses à caractères éducatif, culturel, artistique, sportif et social. Cette année, le Sou des écoles de Confrançon-Curtafond espère bien pouvoir rattraper le temps perdu et oublier ces deux dernières années marquées par la crise sanitaire.

Comme chaque année, le Sou des écoles a présenté lors de son Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2021, son bilan et ses actions menées durant l'année scolaire 2020-2021. Le Bureau a été réélu, quelques parents sont partis, mais de nouveaux bénévoles ont été intégrés : l'équipe fait peau neuve !

Le Sou des écoles aura donc le plaisir de vous organiser, dans la sueur mais la bonne humeur, des événements sur cette nouvelle année. Venez



nombreux et toute aide sera la bienvenue. A vos agendas donc ! Au programme : des cadeaux à gogo avec le loto, des gourmandises pour régaler vos papilles, des chants de Noël et des étoiles dans les yeux, un peu de vert pour se remettre, chiner sans se ruiner, et pour finir, « l'école est finie, mais oui mais oui ! ».

Si dans l'année, vous traversez l'idée folle de nous rejoindre, n'hésitez pas : ambiance garantie ! Suivez-nous sur <https://www.facebook.com/Sou-des-ecolesConfranconCurtafond>

Johanne BACON,
présidente #

SIVOS : un peu d'histoire

L'organisation scolaire entre les communes de Confrançon et Curtafond est ancienne puisqu'elle remonte à la fin des années 70. A l'époque, les deux communes étaient frappées par l'exode rural et avec lui, la fermeture des classes. Du fait de la proximité des villages, les mairies se sont alors rapprochées afin d'organiser différemment la scolarité des élèves. Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) fut créé. Il reposait alors sur un accord par convention entre les deux communes. Cette forme de RPI évitait de créer un syndicat avec transfert de la compétence scolaire et chaque commune conservait l'investissement et le fonctionnement de son école. Il y avait cependant un accord de refacturation de certaines

charges de personnels.

Le retour à la croissance démographique et donc de l'ouverture de classes (5 à la création du RPI et 9 actuellement) ainsi que le développement des écoles maternelles avec des investissements immobiliers lourds ont engendré une complexification de la gestion des écoles à la fin des années 90 et début 2000. L'augmentation des charges de personnels (ATSEM) et de garderie-centre de loisirs ont notamment poussé les élus à revoir l'organisation.

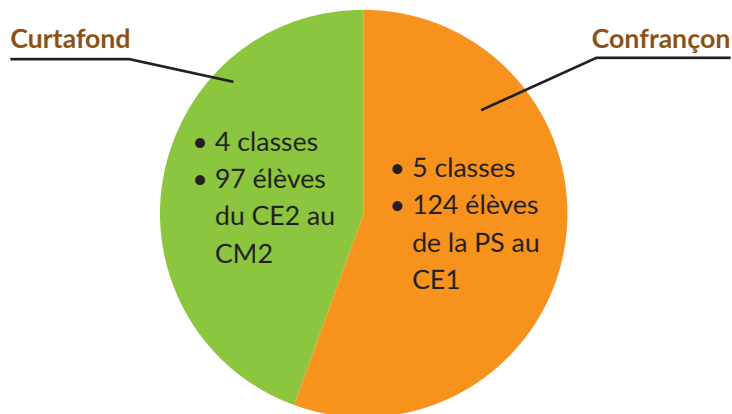
En 2005, le RPI est alors constitué en EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), le territoire de l'ensemble des deux communes compose cet établissement et un accord sur la gouvernance, les compétences et la répartition des dé-

penses est réalisé. Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) était né.

Les communes ont souhaité une organisation équilibrée reposant sur la confiance et le partenariat entre les deux municipalités. C'est pourquoi l'organisation du SIVOS ne repose pas sur la taille des communes. Il est composé de 10 membres (5 de chaque conseil municipal) et dirigé par un président et un vice-président de communes différentes. Si les communes ont conservé l'investissement immobilier (bâtiments, cours...), le SIVOS s'est vu transférer l'organisation scolaire, les charges de fonctionnement, d'investissements pédagogiques et de soutien aux associations liées à l'école. Au fil des années, l'aide au Restaurant scolaire

et à Copain Copine a évolué vers la mise à disposition de temps de personnel plutôt qu'un appui financier. Le SIVOS dispose donc de son propre budget (entre 200 000 et 250 000 € par an) qui est alimenté par la contribution des communes en fonction du nombre d'enfants résidant sur celles-ci. La contribution est variable suivant les années, en général un peu inférieure à 1 000 € par enfant. Elle est de 915 € en 2021 soit 151 890 € pour la commune de Confrançon.

Dans les spécificités de l'année, on peut noter que le SIVOS a participé au financement de la classe de découverte en prenant en charge 50 € par élève et la mise à disposition d'un agent. Des investissements ont également été réalisés ou engagés : achat de matériel informatique pour 12 500 € avec une aide importante de l'Etat et l'achat de nettoyeurs va-



Un total de 221 élèves répartis sur 9 classes, soit une moyenne de 24,5 élèves par classe

peur afin de généraliser leur utilisation dans le cadre de la pandémie et de la réduction de l'utilisation de produits. Depuis la rentrée de septembre, une certaine « normalité » revient après les changements liés à la crise sanitaire :

les classes retournent au gymnase et à la bibliothèque, les sorties scolaires sont de retour (classe de découverte, piscine, kayak, spectacles...). Espérons que cela dure !

Hervé COLAS,
adjoint et président du SIVOS #

L'école en images



1 Les CP en classe de découverte à Palavas les Flots.

85 enfants du CP au CE2 et 10 adultes sont partis du 21 au 25 juin à Palavas (34) avec des activités autour de la mer (sauvetage sportif, visite des ports, activités sur la plage, baignade...). Le séjour a permis aux enfants d'apprendre l'autonomie, la solidarité, la bienveillance... Tout le monde est rentré ravi.

Le reste à charge pour les familles s'est établi à 193 € grâce à une contribution du Sou des écoles de 75 € par enfant et du SIVOS de 50 € par enfant.

2 Les PS et MS en séance de sport au gymnase une fois par semaine.

3 Les MS et GS en séance de sport au gymnase une fois par semaine.

4 Les PS et GS en séance de sport au gymnase une fois par semaine.

5 Les CE1 réalisent 7 séances de natation à la piscine Carré d'eau à Bourg. A la fin des séances, ils passeront le test du «savoir nager école».

Les nouvelles entreprises

Défi Services

Agent d'entretien de petits travaux et de jardins



Habitant de la commune depuis 28 ans et après une carrière de 38 ans dans le milieu du BTP, des événements récents m'ont amené à une reconversion professionnelle. Souhaitant mettre à profit mes connaissances acquises dans divers domaines au cours de ces années, j'ai décidé de créer ma micro-entreprise dans le domaine du multiservices.

Alors pas envie, pas le temps, trop fatiguant ? N'hésitez pas à me contacter pour effectuer vos tâches de jardinage (taille, tonte, ramassage de feuilles mortes, bêchage...) ou de petit bricolage (pose d'étagères, montage de meubles, nettoyage de terrasse, rénovation de portes ou volets, joints de salle de bain ou cuisine...) et vous permettre ainsi de maintenir un intérieur et un jardin agréables.

Je ne suis pas artisan, mes interventions se limitent à des tâches de courte durée ouvrant droit dans le cadre du service à la personne, à la réduction ou au crédit d'impôt de 50 %.

Alors n'hésitez pas à me solliciter !

Serge DEFILLON
06 62 17 34 45

#

Patrice BERET

Menuisier agenceur Bois

Habitant depuis 2018 à Confrançon, j'ai décidé de me mettre à mon compte après de nombreuses années comme salarié. Je fabrique, rénove et pose de la menuiserie intérieure bois (cuisine, dressing, mobilier divers), je réalise également de l'agencement sur mesure. Je vous propose un devis gratuit et des plans en 3D.

N'hésitez pas à me contacter, je vous conseillerai et accompagnerai dans votre projet.



Menuiserie Béret Bois
06 66 21 81 70
menuisierberetbois@gmail.com

#

Patrick DEPARDON

Psychothérapeute Comportementaliste, Psycho-Digitopuncteur spécialisé dans les Thérapies Cognitivo-Comportementale (TCC), appelées aussi « thérapies brèves »

Je suis installé à Confrançon depuis septembre 2020.

La Psychologie Énergétique... En quoi cela consiste ? La Psychologie énergétique s'intéresse à la relation entre notre système énergétique et nos émotions, notre cognition, notre comportement et notre santé. Elle comprend des techniques qui agissent sur le psychisme et qui annulent les blocages ou perturbations de l'énergie subtile de notre corps responsables de nombreux problèmes psychologiques ou d'origine émotionnelle. Ces techniques, cliniquement reconnues efficaces, sont utilisées de par le monde dans les domaines de la santé, de la qualité de vie, du développement personnel et de l'amélioration des performances. Comment la Psychologie Énergétique résout-elle les problèmes émotionnels ? Via des techniques qui agissent sur le psychisme par l'intermédiaire du champ énergétique corporel (digitopuncture) sur des points spécifiques du corps humain.

Quelles sont les applications de la Psychologie Énergétique ? Les tech-



niques de psychologie énergétiques offrent des résultats rapides pour les problématiques suivantes : peurs diverses, phobies, problèmes de confiance en soi, problèmes de deuil, troubles du comportement, dépendances (affective, au jeu, à l'alcool, etc.), problèmes relationnels, problèmes professionnels (épouement professionnel, burn-out), troubles anxieux et émotionnels (dépression, anxiété, névrose, etc.). Cette liste n'est pas exhaustive. Il convient d'établir un diagnostic lors d'une consultation préparatoire.

Ce qui est enraciné dans le cerveau ne peut pas changer ! Faux. Le cerveau peut changer à tout instant, c'est ce que l'on appelle la « neuroplasticité ». Si vous souhaitez découvrir la méthode que je propose, n'hésitez pas à prendre contact.

07 82 33 03 36
www.patrick.depardon.fr
463 route de Mâcon
01310 Confrançon

#

Elevage Of Joy Laetitia CLERGET

Habitante de Confrançon depuis 2011, j'ai débuté de manière professionnelle en mai un élevage de poneys Connemara, sous l'affixe « Of Joy ». Passionnant, rustique, polyvalent (sport, loisir), au joyeux caractère, le poney Connemara est un vrai poney de famille !

Participant pour la première fois au championnat de France de la race en Août dernier, j'ai emmené ma poulinière Lakeside Kara, qui termine championne de France chez les femelles de 11 ans et sa fille de deux ans Jewel of Joy, vice-championne de France dans sa catégorie. Une première expérience plus que satisfaisante, gage d'un bon départ pour mon élevage avec la reconnaissance d'une belle lignée par des juges internationaux.



Pour le printemps 2022, deux poulains sont attendus ! Pendant l'hiver, je débourre et forme mes jeunes poulains afin de les valoriser en compétitions dans différentes disciplines (saut d'obstacle, dressage...).

Vous pouvez suivre les aventures de l'élevage sur la page Facebook : élevage of joy.

Laetitia Clerget, 76 chemin de l'étang chely : 06 07 47 83 18

#

Rappel du tri

Bac vert : les bouteilles en verre, bocaux. Attention aux faux amis : les pots de yaourts en verre et la vaisselle sont à déposer en déchetterie.

Bac jaune : Les déchets plastiques (flacons de gel douche, shampoing, produits ménagers, bouteilles plastiques, film entourant les journaux, barquette polystyrène, sacs plastiques, vaisselle jetable). Les contenants métalliques (bouteilles en métal, boîtes de conserve, feuilles aluminium, couvercles ou bouchons métal). Les emballages cartonnés (boîte de lait...). Attention aux faux amis : vaisselle plastique dur, film alimentaires, jouets plastiques cassés à jeter avec les ordures ménagères.

Bac bleu : les journaux, magazines en papier. Attention aux faux amis : papier cadeau et papier photo à jeter avec les ordures ménagères.

NOUVEAU à compter du 1^{er} janvier 2022 : les cartonnets (emballage autour du pack de yaourts, boîte de camembert...) seront à déposer dans ce bac bleu.

Pour toute information complémentaire : grandbourg.fr/letri-rubrique déchets – consignes de tri ou

infodechets@grandbourg.fr ou 0 800 86 10 96 (appel gratuit)

Horaires d'ouverture des déchetteries :

POLLIAT : Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 8h / 11h45 – 14h / 17h45

ETREZ : Lundi au samedi : 9h / 12h - 14h / 17h



Recensement de la population

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous pour vivre aujourd'hui et construire demain.

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, des besoins de la population actuelle (transport, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.).

Le recensement, c'est encore plus simple sur Internet et cela permet d'économiser des tonnes de papier,

on a tous à y gagner !

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Vos données restent confidentielles. Le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également

les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées...

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie

Nos agents recenseurs :

Virginie BRAMAS

Clara PETROP

Nicolas MICHALET



Inscriptions sur listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de la commune en faisant la démarche en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>. En fin de procédure, vous pourrez même télécharger une attestation d'inscription.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous pouvez faire la demande directement en ligne sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024> ou en prenant RDV en Mairie au 04 74 30 27 38 (prévoir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité).

Bureaux de vote

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022. Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022. Les bureaux de vote de Confrançon seront localisés à la salle des fêtes.

Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (ex : permis de conduire).

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Le recensement s'effectue à la Mairie ou bien par internet en créant votre compte en quelques clics sur : www.mon.service-public.fr et en accédant à la démarche en ligne.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Après cette démarche, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également

l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Etat civil

Arrêté au 1^{er} décembre 2021

Afin de protéger la vie privée des personnes concernées, en adéquation avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la commune ne communiquera plus les listes avec les noms mais uniquement le nombre de mariages, naissances et décès.

Pour l'année 2021 et le mois de décembre 2020, nous comptons 19 naissances, 5 mariages et 6 décès (liste arrêtée au 01/12/2021).

Tarifs de locations de salles

Les tarifs de location de salles (Salle des fêtes, salle Annexe, salles de réunion ou gymnase), les droits de stationnement et location de matériel sur la commune restent inchangés pour 2022.

Vous pouvez consulter les tarifs de location sur le site internet de la commune : <https://www.confrancon.fr/la-commune/location-de-salles>

Renseignements utiles

Numéros utiles

École de Confrançon : 04 74 25 24 31

École de Curtafond : 04 74 25 70 41

Crèche Câlins et Trotinettes : 04 74 30 14 37

Garderie & Centre Loisirs Copain-Copine : 04 74 25 22 53

Restaurant scolaire : 04 74 50 27 53

Téléphones d'urgences

N° de téléphone d'urgence européen : 112

Centre incendie et secours des Trois Logis : 06 07 26 35 60, pour question de recrutement : gilles.guerry@sdis01.fr

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Centre Anti Poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Violences conjugales : 3919

Enfance en danger : 119

Numéro urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Plateforme gouvernementale d'écoute victimes d'inceste : 0 805 802 804

Démarches et renseignements

administratifs : tél. : 3939

Site internet : <http://www.service-public.fr>

Démarches administratives par internet : <https://mon.service-public.fr/>

Divers :

Cabinet des infirmières : 04 74 47 40 52 / 06 66 42 57 68

Assistante sociale, Maison de la Solidarité : 04 74 25 68 00

N° vert pour faciliter la vaccination des plus de 80 ans : 0 800 730 957

Médiateur : sur rendez-vous à la Mairie de Montrevel 3^{ème} mardi matin de chaque mois

Relais Assistantes Maternelles : 04 74 25 40 64

PIJ (point information jeunesse) : 06 72 25 35 95

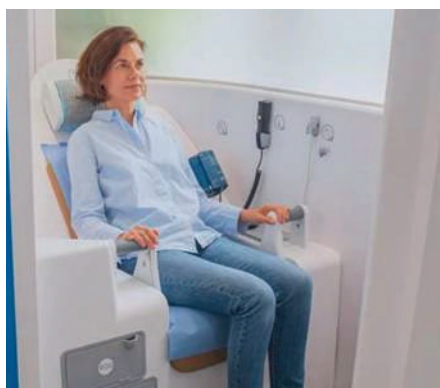
CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) : 04 74 22 11 11

Communauté d'Agglomération – Grand Bourg Agglomération : <https://www.grandbourg.fr/>

Presse locale : Le Progrès : Valérie DESMURS, 04 74 24 62 19 jeanval.desmurs@orange.fr

La Voix de l'Ain : Yves GOUX, 06 70 34 03 58 yves.goux28@laposte.net

Cabines de télémédecine



Afin de pallier le manque de médecins, 2 télécabines ont été installées par l'Agglomération de Bourg en Bresse sur les communes de St Julien sur Reyssouze (115 rue de la Gare) et Bourg en Bresse (maison de quartier des Vennes - 11 rue La Fontaine). Ce service, possible à partir de 14 ans, donne accès à une consultation à distance (prises de tension, température, poids, électrocardiogramme...) où un médecin guide le patient dans la manipulation des instruments. Résultats et ordonnance sont imprimés sur place. L'accueil se fait en présentiel par un agent afin d'orienter et donner les premières explications. La consultation est gratuite, seule la carte vitale est nécessaire.

Plus d'informations :

01 70 81 49 46

ou www.imedians.com

(code activation : STJ560 pour St Julien et BRG212 pour Bourg)

Transports scolaires et interurbains

Au 1^{er} septembre 2021, La Région a repris la compétence transports interurbains et scolaires dans sa totalité. Par souci de cohérence, une seule marque « Cars Région » est désormais déployée avec un changement progressif de l'ensemble des poteaux d'arrêts. La ligne N°118 Bourg-en-Bresse / Mâcon, qui passe sur notre commune, devient A18.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Vous avez peut-être constaté une augmentation sur vos avis de taxes foncières. Celle-ci est liée à la hausse du taux de la TEOM gérée par l'Agglomération de Bourg en Bresse. Cette augmentation est générée par plusieurs facteurs notamment la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) imposée par l'État et concernant les déchetteries. Afin de limiter la hausse du taux de la TEOM à 9,95% (contre 10,05%), l'Agglomération a pris à sa charge la somme de 1 million d'euros. Ce taux, malgré sa hausse, reste l'un des plus bas des collectivités en France.

Plus d'informations : <https://www.grandbourg.fr/> rubrique déchets

Frais d'enlèvement des déchets non conformes

Par délibération n° 20210709-02 du 9 juillet 2021, la commune s'est dotée d'une procédure de facturation des frais liés à l'enlèvement des dépôts sauvages de déchets et autres manquements au règlement de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Ainsi, lorsque le constat d'une telle situation sera fait par les services de la commune et que le propriétaire sera identifié, un titre de recouvrement sera émis d'un montant forfaitaire de 150€ (en cas de récidive : majoration de 50%). Les éventuels frais d'enlèvement en sus seront refacturés au réel en plus de ce forfait.

Un appel au civisme et à la responsabilité est donc lancé à toute la population afin que la commune ne soit pas contrainte de mettre en œuvre ce dispositif. Il est rappelé que la commune compte 2 points de tri sélectif (au Logis Neuf sur la plateforme multimodale et sur le parking du gymnase).

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain (CAUE 01)

Le CAUE est une association loi 1901 ou assimilée dont les missions sont définies par l'Article 7 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 : « Le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions

et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Le conseil aux particuliers est une mission fondatrice des CAUE. Il est proposé pour les projets d'aménagement, de rénovation, d'agrandissement ou de construction de bâtiments mais également pour les projets de jardins.

Le financement de l'association est assuré principalement par la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), mais également par les cotisations et prestations aux communes et collectivités.

Vous désirez construire, aménager, restaurer un bâtiment... ?

Le CAUE 01 a mis en place un service de conseil architectural gratuit. Vous pouvez le solliciter lorsque

Infos service

ADMR Montrevel

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Montrevel en Bresse

Garde d'enfants à domicile, livraison de repas, ménage-repassage, services pour les personnes en situation de handicap, services pour les seniors, soutien aux familles...

Plus de renseignements : par téléphone au 04 74 30 89 07 ou par mail à amontrevel@fedo1.admr.org

Site internet : <https://www.admr.org/associations/admr-montrevel-en-bresse>

ADAPA - aider & accompagner à domicile

Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain

Aide et soins à la personne : aide aux proches aidants, prévention, objets connectés, portage de repas, aide à la fonction d'employeur, alternatives aux domiciles, transport accompagné. L'ADAPA recrute dans tout le département de l'Ain ; www.adapa01.fr rubrique « nous rejoindre ».

Plus de renseignements : par téléphone 04 74 45 59 65 ou par mail à contact@adapa01.com

Site internet : www.adapa01.fr

Ain Domicile Services

Service d'aide et d'accompagnement à domicile dans la vie quotidienne

(entretien du logement, garde d'enfants, courses, repas), aide à la personne (transfert, installation, surveillance, aide à la toilette...), dans la vie sociale (transport accompagné, accompagnement aux activités de loisirs, numérique, stimulation...), offre de répit avec présence de jour et de nuit...

Plus de renseignements : par téléphone 04 74 51 05 23 - 06 74 45 70 00 ou par mail à saone.bresse@ain-domicileservices.fr

Site internet : www.ain-domicileservices.fr

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin burgien

Espace d'accueil et d'information pour les personnes de plus de 60 ans ainsi que pour leur entourage et aux aidants.

Plus de renseignements par téléphone au 04 74 22 11 11 ou par mail à clicbassinburgien@adag01.fr

Site internet : <https://www.adag01.fr>

ADIL de l'Ain

Agence départementale d'information sur le logement

Conseils gratuits juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat ; aide à connaître et comprendre

les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété et aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Plus de renseignements par téléphone au 04 74 21 82 77 ou par mail à adil@adil01.fr

Site internet : adil01.org

Mon Cap Énergie

Un accompagnement de A à Z pour votre projet de rénovation énergétique !

Quels travaux sont prioritaires ? Quel est le budget ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ? Et bien d'autres questions peut-être ?

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement mais vous ne savez pas par où commencer ? La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse propose « Mon Cap Énergie », service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété.

Plus de renseignements par téléphone au 04 74 45 16 49 ou par mail à info@alec01.fr

Site internet : moncapenergie.fr

vous êtes les propriétaires d'un bien ou avez signé le compromis de vente, et avant d'engager les formalités administratives (dépôt de permis de construire ou déclaration préalable de travaux).

Les conseillers peuvent vous aider sur votre projet. Ils ont vocation à alimenter votre réflexion sur les thèmes suivants :

- l'implantation de la maison,
- l'aspect de la façade (coloration, création/suppression d'ouverture),
- le choix des tuiles,

- l'extension de bâtiment ou annexe (véranda, garage, terrasse)
- l'aspect extérieur du bâtiment

Ils vous aiguilleront sur la définition de votre projet en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision.

Attention, si vous êtes en secteur protégé, le CAUE ne pourra pas intervenir (c'est auprès de l'architecte des bâtiments de France), de même si vous souhaitez des conseils sur l'aménagement intérieur de la mai-

son, une expertise, un plan de maison, des devis ou des noms d'artisans.

Pour contacter les conseillers du CAUE :

CAUE de l'Ain, 34 rue Général Delestraint 01000 Bourg-en-Bresse
Mail : contact@caue-ain.com
Téléphone : 04 74 21 11 31
Site internet : www.caue01.org

Sylvaine MARTIN,
adjointe #

Ain habitat

Ain Habitat lance, proche du centre de Confrançon, un lotissement de 13 lots dénommé « Les Acacias ». Situé route de Malet, 6 lots libres constructeurs et viabilisés sont proposés à la vente, avec de belles parcelles à bâtir de 617 à 729 m². Les travaux de viabilité commenceront au cours du 1^{er} trimestre 2022 en fonction de la commercialisation des terrains. Par la suite, Ain Habitat réalisera 7 pavillons de type 4 : 4 villas seront proposées en PSLA (vente en location-accession sous plafonds de ressources) et les 3 dernières seront conservées dans notre parc locatif. Les travaux devront



commencer 3^{ème} trimestre 2022.
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Clémence BILLET au

07 84 29 90 09
ou clemence.billet@ainhabitat.fr #

2
0
2
2

Jean-Paul BUELLET, Maire de Confrançon et l'équipe municipale invitent toute la population à la cérémonie des vœux samedi 22 janvier 2022*, 15 heures à la salle des fêtes.

Ce temps fort de la vie communale sera l'opportunité d'échanger autour des projets actuels et futurs portés par la municipalité et d'accueillir les nouveaux habitants.

Nous partagerons ensemble le verre de l'amitié en toute convivialité.

Meilleurs vœux 2022

* sous réserve de nouvelles consignes de la Préfecture en lien avec le contexte sanitaire

Expression de la minorité municipale

Je travaille à Renault trucks Bourg en tant que technicien industrialisation électricité véhicule.

Je suis arrivé sur la commune de Confrançon il y a 11 ans.

Je vis en concubinage, j'ai 2 enfants qui sont scolarisés à Confrançon et Curtafond.

J'ai choisi la commune de Confrançon pour le positionnement géographique du village pour le travail : proche de 2 grandes villes.

J'aime que Confrançon ait gardé un «esprit village», une proximité entre habitants.

Au quotidien je profite des aspects pratiques offerts par les commerces de la commune et les associations (sport, garderie, cantine...).

Enfin j'apprécie la nature pour pouvoir me promener seul ou en famille, en courant ou à vélo.

Je suis heureux d'intégrer l'équipe du conseil municipal en remplacement de Nicolas RAYBAUD afin de pouvoir mettre mes compétences au service des habitants de la commune.

Sébastien BORGET,
conseiller municipal #

